

INDEX *du* QUATORZIEME VOLUME.

Bills introduits sur permission obtenue.

- 261, 265. Le Bill rapporté avec des amendements, *ibid.* Ils sont considérés, 275. Provisos ajoutés au Bill, 277, 279. Ordonné que le Bill soit grossoyé, 281. Lu une troisieme fois et passé, 289. Accordé par le Conseil Législatif, 313. Réserve jusqu'à ce que le plaisir de sa Majesté soit signifié, 337.
- Pour appliquer une autre somme de £1000, à l'amélioration de la navigation intérieure entre Montréal et le Lac St. François, permission donnée, 77. Présenté et lu pour la premiere fois, 89. Lu une seconde fois, 95. Référé à un Comité de toute la Chambre, 97. La Chambre en comité sur le Bill, 111. Rapport, *ibid.* Le Bill ordonné d'être grossoyé, 113. Lu une troisieme fois, 123. Accordé par le Conseil Législatif, 239. Sanction Royale, 335.
- Pour pourvoir à ce qu'il soit donné des fûretés par les Sheriffs. Présenté et lu pour la premiere fois, 93. Lu une seconde fois, 109. La Chambre en Comité sur le Bill, 125, 159. Rapport du Bill avec des amendements, *ibid.* Un amendement proposé dans la Chambre, rejeté et d'autres accordés, 161. Ordonné que le Bill soit grossoyé, 163. Lu une troisieme fois, 229. Passé, 259. Renvoyé par le Conseil Législatif avec des amendements, 303.
- Pour continuer l'Acte concernant les étrangers. Permission donnée, 97. présenté et lu une premiere fois, 99. Lu une seconde fois, et ordonné d'être grossoyé, 157. Lu une troisieme fois et passé, 227. Accordé par le Conseil Législatif, 249. Sanction Royale, 337.
- Pour regler les pêches dans le District de Gaspé, présenté et lu pour la premiere fois, 235. Lu une seconde fois, 261. La Chambre en Comité sur le Bill, 281. Rapporté avec des amendements, *ibid.* Amendements accordés, 283. Ordonné que le Bill soit grossoyé, 285. Grossoyé et sur le point d'être lu, la Chambre dissoute faute de *Quorum*, 305. Motion pour que le Bill passe tel qu'amendé, et sa Majesté est déclarée intéressée dans le Bill comme Seigneur du sol, 309. Consentement de sa Ma-